

MAIRIE DE  
**SAINT-LÉONS**  
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03  
Télécopie : 05 65 58 80 82  
mairie-saintleons@wanadoo.fr



**CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le lundi 08 août 2022 à 19 h 00**  
**à Salle du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Vente des maisons "Carrière" et "Courtial"
- Modification de la délibération du 23/01/2017 sur la mise en place d'une participation financière à la protection sociale complémentaire sur le risque prévoyance des agents
- Modification des tarifs des emplacements des commerçants pour les Marchés Natures (Prix au mètre).
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le jeudi 04 août 2022  
Le Maire, Jean-Michel ARNAL.

---

**POUVOIR <sup>(1)</sup>**

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... <sup>(2)</sup>

de me représenter à la réunion convoquée pour le 08 août 2022 à 19 h 00, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant <sup>(3)</sup> auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à ..... le .....2022 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum